

C'est quoi ce chantier sur le parvis Saint-Nicolas des Champs ?

Le réaménagement est issu de la proposition du Budget participatif 2016 « Parvis Saint-Nicolas-des-Champs : un lieu apaisé, convivial et vert ». Ses objectifs sont de créer un jardin, améliorer la circulation de tous et mettre en valeur le patrimoine historique.

Quoi ?

Aménagement du parvis

Où ?

Parvis Saint-Nicolas-des-Champs

241 à 245 rue Saint-Martin

Comment ?

- Le parvis piéton est agrandi à l'ouest (du côté église), et à l'Est (du côté des façades d'immeubles et des commerces). Des dalles de granit similaires à celles existantes seront posées au sol.

- Les deux grandes jardinières aménagées sur le parvis offriront aux promeneurs plus de 200 m² d'espace végétalisé. Une grande variété de plantations y prendront place : arbustes, graminées, rosiers, plantes annuelles... au total, plus de 1200 végétaux doteront le parvis d'un paysage haut en couleurs.

- Les pieds des arbres existants sont refaits.

- Les traversées piétonnes sont raccourcies et rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Quand ?

Du 3 juin au 15 novembre 2019

- L'accès des véhicules au parc de stationnement est réorganisé : l'entrée se fera uniquement depuis la rue Réaumur.

- Le stationnement sur la voirie est supprimé autour du parvis Saint-Nicolas-des-Champs.

- La partie de la rue Saint-Martin longeant le parvis (côté impair) est transformée en zone de rencontre*.

- Six accroches pour le stationnement des vélos sont installées sur le parvis.

- L'éclairage public est modernisé et repositionné sur le parvis.

- Les feux rouges sont déplacés pour être adaptés à la nouvelle configuration des lieux.

* Une zone de rencontre est un espace partagé entre piétons, cyclistes et véhicules à moteur. Les piétons, prioritaires, peuvent marcher librement sur la chaussée et les cyclistes peuvent rouler dans les deux sens. Les automobilistes doivent céder le pas aux autres usagers et ne pas excéder 20 Km/h

Le chantier au jour le jour

Du 3 juin au 12 juillet 2019 :

- Modification de l'entrée véhicules du parking côté rue Réaumur
- Terrassement des futures jardinières

Du 15 juillet au 23 août 2019 :

- Élargissement du parvis côté église (côté pair)
- Construction des jardinières
- Réalisation des branchements au réseau d'eau et d'assainissement pour l'arrosage
- Abaissement du trottoir devant l'église Saint-Nicolas-des-Champs afin de faciliter l'arrêt des véhicules liés aux cérémonies.

Côté automobilistes

- Du 15/07 au 20/08/2019 : la rue Saint-Martin sera fermée à la circulation automobile entre la rue Réaumur et la rue Cunin Gridaine
- Le stationnement est supprimé autour du parvis
- L'accès au parc de stationnement est maintenu pendant toute la durée des travaux.

Du 26 août au 20 septembre 2019 :

- Élargissement du parvis côté impair
- Aménagement des pieds d'arbres
- Construction des jardinières
- Mise en place du réseau électrique d'éclairage

Du 23 septembre au 15 novembre :

- Dallage du parvis, pose des accroches vélos
- Installation des nouveaux feux tricolores et des candélabres
- Mise en place des nouvelles plantations

Côté piétons

Les déplacements piétons sont maintenus et sécurisés durant toute la durée du chantier.



Contacts

MAITRE D'OUVRAGE MAIRIE DE PARIS

MAITRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS

SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - CENTRE

31 RUE MAUCONSEIL, PARIS 1^{ER} DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30

TÉL. 01 44 76 65 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES

DUBRAC T.P. / CITEOS / SIREV / AXIMUM / SETHA

Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975* *Prix normal d'un appel

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

 **PARIS**
SE TRANSFORME

